

Projet éducatif

ÉCOLE L'ENVOLÉE

(2019-2022)

La mission de l'école l'Envolée est de :

Former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète, et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.



Le projet éducatif a été approuvé par le CE de l'Envolée le : 4 juin 2019

Le projet éducatif

Table des matières :

- 1. But et définition du projet éducatif;**
- 2. Encadrements légaux;**
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif;**
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif;**
- 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe);**
- 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite;**
- 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans

ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

L'école l'Envolée a pris la décision de se doter d'un comité « Projet éducatif ». Lorsqu'est venu le temps de créer le projet éducatif, nous étions à préparer le changement entre l'école l'Envolée et l'école JHL. Ce qui explique l'implication de certains enseignants de JHL. La composition de ce comité était la suivante :

- 4 enseignants de l'école l'Envolée;
- 4 enseignants de l'école JHL;
- 1 représentant des professionnels de l'école l'Envolée;
- 1 direction adjointe;
- 1 direction.

Le comité avait le mandat de déterminer les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus du projet éducatif. Le travail du comité a débuté à la fin du mois d'octobre pour se terminer à la fin du mois de mars. La durée des séances de travail était d'une demi-journée. Le comité a aussi mené une consultation auprès de sa clientèle, ses parents ainsi que le personnel de l'école pour lui permettre de mieux cibler certains éléments pour l'élaboration du projet éducatif.

Le comité a eu la collaboration du conseil d'établissement de l'école ainsi que du conseil d'établissement provisoire. Le conseil d'établissement provisoire était formé de gens provenant du milieu de l'école l'Envolée ainsi que du milieu de l'école JHL.

Le conseil d'établissement était composé comme suit :

- 6 parents qui représentent l'école l'Envolée;
- 3 enseignants qui représentent l'école l'Envolée;
- 1 représentant des professionnels;
- 1 représentant du personnel de soutien et administratif.

Le conseil d'établissement provisoire comprenait les membres suivants :

- 6 parents qui représentent les deux milieux qui ont été regroupés;
- 4 enseignants qui représentent les deux milieux qui ont été regroupés;
- 1 représentant des professionnels;
- 1 représentant du personnel de soutien et administratif;
- 2 représentants des élèves.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

La consultation principale effectuée pour la confection du projet éducatif a été sous la forme d'un sondage. Cette forme de consultation a été privilégiée puisque les membres du personnel, les élèves et leurs parents sont séparés dans deux écoles différentes et que cette méthode permet de joindre facilement un grand nombre de personnes intéressées. Le sondage était sous la forme d'un questionnaire électronique (Google) permettant un remplissage et une compilation aisés. La période de consultation s'est déroulée du 29 janvier 2019 au 10 février 2019. L'élaboration des questions du sondage a été faite lors d'une réunion du comité du projet éducatif le 7 décembre 2018. La validation finale avant l'envoi du sondage a été faite en janvier par les membres du conseil d'établissement, du conseil d'établissement provisoire et par les membres du comité du projet éducatif.

Le sondage comportait 14 questions de types variés. Des questions sur l'appartenance des répondants à un groupe particulier étaient posées pour discerner les enjeux propres à chacun de ces groupes. L'échantillon montre un bon taux de réponse (un peu plus de 50 %). En bref, voici les statistiques de cet échantillon :

- 587 répondants au total;

- 24 membres du personnel;

-235 parents (40 avec plus d'un enfant au PEI) :

(6e: 64, première: 97, deuxième: 54, troisième: 43, quatrième: 30, cinquième: 21, anciens: 7);

-313 élèves :

(6e: 3, première: 29, deuxième: 99, troisième: 66, quatrième: 55, cinquième: 52, ancien: 1).

Une deuxième consultation sur les valeurs à privilégier a été menée le 7 janvier auprès des membres du personnel. Cette consultation se faisait selon un modèle appelé « café du monde » qui permet de recueillir l'opinion des participants avec un travail collaboratif et d'en tirer facilement les consensus.

Une présentation des résultats du sondage constitue une troisième consultation. Les résultats ont été présentés au comité du projet éducatif, au conseil d'établissement et au conseil d'établissement provisoire pour susciter la discussion lors de rencontres dans la semaine du 18 mars.

Les réponses au sondage ont permis de mieux cibler nos forces et défis ainsi que de faire émerger des consensus. Il est notable que l'enrichissement, le développement de saines habitudes de travail et les voyages sont appréciés dans une large mesure. Autant chez les parents que chez les

élèves et les membres du personnel, nous avons remarqué un intérêt important pour développer l'estime de soi et le sentiment de compétence de l'élève. Les élèves et leurs parents aimeraient aussi une variété dans les méthodes pédagogiques utilisées. Le sondage révèle aussi dans une forte mesure qu'une trop grande charge de travail pousse les élèves à quitter le programme en cours de route. Finalement, un consensus important s'est révélé autour de la mission et des valeurs que nous souhaitons privilégier.

Cette vaste consultation a orienté le choix des objectifs de notre école. Ainsi, l'expérience éducative au niveau des apprentissages est le point de convergence d'une majorité de facteurs importants et de préoccupations pour le milieu. En ce sens, notre premier objectif se doit d'être d'améliorer les apprentissages des élèves. En lien avec ce premier objectif, nous devons aussi considérer les besoins spécifiques d'élèves EHDAA. C'est pourquoi nous croyons justifié de se donner un objectif spécifique de maintenir les taux de réussite de ces élèves.

Notre dernier objectif est en lien avec le malaise manifeste exprimé par plusieurs sur la charge de travail et les impacts que cela peut avoir sur leur cheminement, leur niveau de stress et leur bien-être. Nous devons donc tous trouver des moyens pour favoriser le bien-être des élèves.

CONSULTATIONS ANTÉRIEURES :

Il est important de souligner que plusieurs consultations ont été faites par la CSVDC en 2017 et 2018 :

- Février 2017 – Sondage sur la satisfaction des parents et élèves au regard des services offerts;
- Février 2018 – Rencontres de consultation auprès de divers groupes d'acteurs internes pour la validation des objectifs CSVDC et l'identification de moyens à privilégier;
- Avril 2018 – Sondage auprès des parents, élèves et employés visant la validation des objectifs et la priorisation des moyens proposés par la CSVDC.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

- **Portrait du milieu ;**

L'école l'Envolée est située au cœur de la ville de Granby. À partir du 1^{er} juillet 2019, l'école l'Envolée desservira le Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI) du Baccalauréat international (IB) pour la région de Granby, à la suite du regroupement des cinq niveaux dans une seule école. Avant juillet 2019, le programme PEI était dispensé à l'école l'Envolée pour le 1^{er} cycle et par la suite les élèves poursuivaient le 2^e cycle du

secondaire à l'école JHL. Également, les classes d'adaptation scolaire (INDIGO) conserveront leur place dans l'école.

Le bassin de l'école l'Envolée est défini par le secteur qui est au nord de l'autoroute 10, c'est-à-dire que les élèves peuvent provenir des municipalités de Waterloo, de St-Joachim de Shefford, de Shefford, de Roxton Pond, de Ste-Cécile-de-Milton, de St-Alphonse de Granby et, bien entendu, de la ville de Granby.

On estime la capacité d'accueil maximale de l'école à 670. Pour sa première année d'existence, la nouvelle école l'Envolée accueillera environ 500 élèves. Ce sont en majorité des élèves francophones nés au Québec. Toutefois, sans être multiethnique, l'école accueillera environ 15% d'élèves d'origines différentes.

En raison des exigences académiques du programme et considérant la capacité d'accueil de l'école, la clientèle est sélectionnée en fonction de certains critères : test de connaissances, commentaires des enseignants du primaire et résultats scolaires récents.

- **Bilan des actions porteuses du milieu : les forces ;**

L'enrichissement :

Le programme insiste sur l'enseignement explicite des *Approches de l'apprentissage* afin de procurer aux élèves des habitudes de travail rigoureuses et efficaces. Un programme d'enrichissement est réparti à travers les différentes matières, notamment la littérature en français et en anglais, l'apprentissage d'une troisième langue et le cours de sciences obligatoire à chaque niveau. De plus, les élèves travaillent sur des projets interdisciplinaires et multidisciplinaires de grande envergure à chaque niveau. Enfin, l'enrichissement est complété par des activités réparties à travers l'année : conférences, sorties éducatives, voyages...

L'encadrement :

La structure mise en place permet un encadrement serré auprès des élèves : rencontres de coordinations entre enseignants d'un même niveau, tutorat coordonné et structuré, supervision individualisée des projets personnels, communication et collaboration facile entre les parents et l'école. Aussi, des rencontres verticales entre enseignants d'une même matière facilitent le suivi d'un niveau à l'autre. Finalement, les groupes fermés et l'encadrement bienveillant créent un fort sentiment d'appartenance à l'école et un esprit de famille très apprécié des élèves.

Valeurs :

La mission de l'IB est axée sur le savoir-être autant que sur le savoir-faire, c'est-à-dire que l'ouverture sur le monde, le respect, la collaboration, l'engagement et le développement de saines habitudes de vie sont considérés comme aussi importants que la réussite académique dans le but de faire de nos élèves des citoyens du monde impliqués et ouverts d'esprit. Ces valeurs sont abordées en classe, entre autres, par le biais des profils de l'apprenant.

Le service par l'action :

Ce volet vise le développement et l'épanouissement humain par l'axe de l'engagement communautaire en partenariat avec les divers organismes environnants. En tant que citoyens actifs et responsables, nous avons tous le devoir de nous impliquer dans notre communauté afin de permettre le maintien d'une entraide régionale. Cette implication permet alors d'augmenter et de valoriser le sentiment d'appartenance des jeunes faces à leur communauté.

La qualité de la langue orale et écrite :

Au cœur de notre enseignement, celle-ci influence la réussite des jeunes pour toutes les matières. À la base de notre mandat éducatif, la qualité de la langue est priorisée dans toutes les matières. Des actions préventives ou de soutien à l'élève par les divers intervenants de l'école sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

- **À la suite de l'analyse du milieu, nous avons constaté que ;**

Premier constat :

Afin d'atteindre notre objectif d'excellence académique, il est primordial que tous les enseignants respectent les exigences de l'IB quant à l'enrichissement du contenu notionnel ou quant à l'évaluation critériée. La révision des unités de travail par le coordonnateur, la formation continue et l'intégration des *Approches de l'apprentissage* dans notre enseignement sont différents moyens d'y parvenir.

Second constat :

Certains élèves quittent le PEI en cours de route, principalement à la fin de la 3^e secondaire. Les raisons évoquées sont la difficulté à performer et la surcharge de travail. Nous réfléchissons donc sur des moyens d'appuyer notre clientèle afin que les élèves s'épanouissent dans le programme jusqu'en 5^e secondaire.

Troisième constat :

Nos élèves se préoccupent beaucoup de la vie dans l'école et souhaitent avoir des activités scolaires et parascolaires pour les aider à garder un équilibre et pour créer des liens. Le sentiment d'appartenance leur tient énormément à cœur. Nous souhaitons donc créer des espaces de vie intéressants et attirants, des activités enrichissantes et dynamiques, pour avoir un climat stimulant.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

L'école L'Envolée accueillera une clientèle motivée, engagée et ayant des attentes élevées pour leur expérience académique. À cet égard, la réussite des élèves sera primordiale pour tous les groupes. Notre premier objectif étant d'améliorer l'apprentissage des élèves, nous croyons être cohérents avec les objectifs du PEVR : nous visons une diplomation de 100 % pour tous. Cet objectif de l'école englobera nécessairement les objectifs 1 et 3 du PVER ainsi que la deuxième orientation propre à la CSVDC. Notre deuxième objectif de favoriser le bien-être des élèves s'amalgame étroitement avec l'objectif 5 du PEVR qui est en lien avec l'amélioration du milieu de vie. Nous croyons qu'un milieu de vie sain a une incidence positive sur le bien-être des élèves et ultimement sur leur réussite.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

La mission de notre école :

Former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète, et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

La vision de notre école :

La vision de notre école est résolument humaniste. Nous recherchons en premier lieu l'épanouissement de nos élèves à travers leurs expériences académiques. Ces expériences doivent être riches et diversifiées pour permettre chez nos élèves le développement de leurs propres valeurs et intérêts. Inspiré par la croyance que de ce qui rend une personne meilleure aide à construire un monde meilleur, notre vision s'articule autour d'un ensemble de qualités énoncées dans le *Profil de l'apprenant de l'IB*.

Les valeurs de notre école :

Afin de réaliser la mission de l'école L'Envolée, nous voulons être guidés par trois valeurs qui seront au cœur de nos actions et nos décisions. **L'ouverture sur le monde** apparaît comme une valeur fondamentale pour avoir des personnes sensibles à la réalité internationale et conscientes de ce qui nous entoure. Nous croyons que le **respect** est une valeur incontournable lorsque nous voulons contribuer à avoir un monde plus paisible et à comprendre les liens qui unissent les humains. La réalisation d'une mission ambitieuse comme la nôtre doit s'appuyer sur des personnes en pleine possession de leurs moyens, c'est pourquoi nous voulons porter une attention particulière à **la pratique des saines habitudes de vie**.

L'école L'Envolée s'engage à assurer le développement du plein potentiel de tous ses élèves en priorisant la réussite de tous. Au regard des spécificités propres à la clientèle de notre école et en complément aux objectifs du MEES et de la CSVDC, l'école L'Envolée s'est fixé les objectifs suivants :

Objectif du Projet éducatif	Indicateur	Cibles-écoles		
		Situation actuelle	Cible 2022	Cible 2030
OBJECTIFS PROPRES À L'ÉCOLE				
Objectif 1 : Améliorer les apprentissage des élèves.	Le taux de diplomation.	100 %	Maintenir le taux de diplomation des élèves à 100 %.	
Objectif 2 : Favoriser le bien-être des élèves.	Le nombre d'élèves qui abandonne le programme PEI pour se diriger vers un autre programme.	8,75 %	Porter le nombre d'abandon à 4 %.	
Objectif 3 : Maintenir le taux de réussite des élèves EHDAA intégrés au régulier ainsi que les élèves qui ont un plan d'intervention.	Taux de réussite dans les matières de base : mathématiques, anglais et français pour les élèves qui ont un plan d'intervention.	100%	Maintenir le taux de réussite des élèves à 100 %.	